

# **Sud Education 34 - exercice 2012-13**

23 rue Lakanal  
34090 MONTPELLIER

## **Comptes annuels**

**Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013**

# Bilan

## ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
40 : Fournisseurs et Comptes rattachés	165 €	
<b>Total chapitre 4</b>	<b>165 €</b>	<b>0 €</b>
51 : banques, établissements financiers et assimilés	13 486 €	21 438 €
<b>Total chapitre 5</b>	<b>13 486 €</b>	<b>21 438 €</b>
<b>Total général de l'actif</b>	<b>13 651 €</b>	<b>21 438 €</b>

## PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
10 : Fonds syndicaux et réserves		1 200 €
<i>dont 10-105 : fonds syndicaux</i>		1 200 €
<i>dont 106 : réserves</i>		
11 : Eléments en instance d'affectation	15 884 €	16 514 €
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-3 739 €	575 €
<b>Total chapitre 1</b>	<b>12 145 €</b>	<b>18 289 €</b>
47 : Comptes transitoires ou d'attente	1 505 €	
<b>Total chapitre 4</b>	<b>1 505 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Total général du passif</b>	<b>13 651 €</b>	<b>18 289 €</b>

# Compte de Résultat

	Solde	
	N	N-1
60 : Achats et variations des stocks	6 420 €	1 783 €
61 : Services extérieurs	78 €	40 €
62 : Autres services extérieurs	8 676 €	11 359 €
65 : Autres charges de gestion courante	6 528 €	7 286 €
67 : Charges exceptionnelles	425 €	495 €
<b>6 : COMPTES DE CHARGES</b>	<b>22 127 €</b>	<b>20 962 €</b>
75 : Autres produits de gestion courante	18 160 €	21 424 €
dont 756 : Cotisations	18 160 €	21 424 €
76 : Produits financiers	202 €	183 €
77 : Produit exceptionnelle	26 €	
<b>7 : COMPTES DE PRODUITS</b>	<b>18 388 €</b>	<b>21 607 €</b>

Résumé du compte d'exploitation	Charges	Produit
Totaux	22 127 €	18 388 €
Résultat d'exploitation		3 739 €
Totaux généraux	44 254 €	22 127 €

Produits	18 388 €
Charges	22 127 €
Résultat de l'exercice	-3 739 €
<i>Provision pour congrés</i>	
<i>Provision pour élections</i>	

## **Annexe au comptes annuels**

**Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013**

### **1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES**

SUD Éducation 34 publie ses états financiers pour l'exercice 2012-2013 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 1er septembre au 31 août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- \* Continuité d'exploitation
- \* Permanence des méthodes comptables
- \* Indépendance des exercices
- \* Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

### **2) NOTE SUR LE BILAN**

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

### **3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cour de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges.

### **4) LE TABLEAU DES RESSOURCES**

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2012-2013.

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	18 160,00 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	26,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	202,13 €
<b>Total des Ressources</b>	<b>18 388,13 €</b>

## **5) LES COTISATIONS**

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

## **6) PERSONNEL**

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges à la fédération SUD EDUCATION qui les redistribue aux syndicats fédérés selon leurs besoins. Sud Education 34 a utilisé 1,997.

## **7) AFFECTATION**

Le résultat 2012-2013 sera porté en diminution des réserves générales pour 3 738,89 €.

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2012	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2013
Report à nouveau (solde créditeur)	16 514,19 €	630,00 €	0,00 €	15 884,19 €
Résultat de l'exercice (excédent)	575,20 €	575,20 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice (déficit)	0,00 €	3 738,89 €	0,00 €	3 738,89 €
<b>Total des provisions</b>	<b>18 289,39 €</b>	<b>6 949,29 €</b>	<b>805,20 €</b>	<b>12 145,30 €</b>